



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Préfecture
Service de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement

**INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

du 26 février 2018 au 9 mars 2018 inclus

**Société EUROVIA GRANDS TRAVAUX
Communes de LES LECHES et BOURGNAC**

La société EUROVIA GRANDS TRAVAUX a déposé un dossier de demande d'autorisation temporaire d'exploiter une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers, sur le territoire des communes de LES LECHES et BOURGNAC.

Ce dossier est mis à la disposition du public du 26 février 2018 au 9 mars 2018 :

- sur le site internet de la préfecture de la Dordogne

<http://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Mise-a-disposition-du-public>

Les personnes ayant des observations ou des propositions à formuler pourront les consigner par voie électronique à l'adresse suivante :

pref-consult-2018-eurovia@dordogne.gouv.fr

Les observations et propositions du public, doivent être déposées par voie électronique, du 26 février au 9 mars 2018 dernier délai.

A l'issue de la procédure, la préfète prendra, par arrêté préfectoral une décision d'autorisation temporaire d'exploitation ou une décision de refus d'exploitation.

Le présent avis est affiché en mairie de LES LECHES et BOURGNAC.